DE L'ABONNEMENT.

pières 5 lignes fl. 1.50 timbre

l^{ris} et 10 cts. par ligne en sus.

PRIX DES INSERTIONS.

BUREAU DE LA RÉDACTION à La Haye, Lage Nieuwstragt derrière le Prinsegracht, Noord fijde BUREAU POUR L'ABONNEMENT ET 14

Chez M. Van Weelden librai Spui, à La Haye. Les lettres et paquets doivent é envoyés à la diréction france de port

LA HAYE, 29 Juillet.

Plusieurs journaux belges ont publié depuis quelque ps, à propos des négociations commerciales entre les mets de La Haye et de Bruxelles, des réflexions et des positions dont l'absurdité n'était surpassée que par econvenance,

matous avons, malgré les plus vives provocations, gardé amment le silence, persuadé que nous étions d'avoir poser, bientôt, la plus péremptoire des réponses aux ques dont notre gouvernement était l'objet.

lette réponse la voici:

Mujourd'hui à 2 heures, les plénipotentiaires des Paysde la Belgique ont signé un traité de commerce, qui, que nous avons tout lieu de croire, est de nature à con-🖛 les intérêts réciproques des deux pays.

journal belge, le Précurseur d'Anvers de samedi conte-**Pit l**es lignes suivantes :

Le Journal du duché de Limbourg reproduit l'annonce suivante, lit-Fridement traduite du Handelsblad :

De 4,000 à 6,000 florins de récompense à celui qui peut procurer à jeune homme, docteur en droit, un emploi fixe, n'importe dans elle province, et qui donne un revenu annuel de 1,200 à 1,600 flo-🕦 ; la récompense pourra être augmentée en proportion du revenu atanché à l'emploi. On promet le silence le plus absolu. Adresser ses lettres bureau du Handelsblad sous les initiales... »»

Le Journal du Limbourg fait suivre cette reproduction de réflexions dessivement justes sur l'espèce d'impudeur avec laquelle la vénalité emplois s'étale dans les annonces de cette nature, devenus depuis Alaque temps très-fréquentes dans les journaux hollandais. »

ous ferons remarquer au Précurseur que les « réflexions dessivement justes du Journal de Limbourg, manquent de juset d'esprit de nationalité, en ce sens qu'elles tendent à faire dérer comme une immoralité très-fréquente en Hollande, un n'est que le fait de la criminelle industrie d'un seul figure. En effet, il résulte d'une enquête ordonnée depuis mariemps, et dont des journaux hollandais ont publié les tations, que toutes les annonces de la nature de celle dont il At, emanent d'un seul individu, qui cherche à se créer une iree de lucre par un des moyens prévus par l'art. 409 du de Denal. Nous apprendus monte que ce personnage sient de municaine par la fuite aux poursuites qui le menacent, emhous los fonds que quelques hommes crédules lui avaient Whiles dans l'espoir d'obtenir un emploi.

On a recu des nouvelles des Indes-Orientales jusqu'à la fin du es de mai. Le dernier Overland-Mail n'avait pas apporté des res de Java, parce que le steamer néerlandais le Meropi, qui le service entre Batavia et Singapore, était arrivé trop tard aus cette dernière ville, et n'avait pu se trouver en rapport avec poque avancée du départ de la malle anglaise de Hong-Kong, constance dont les autorités néerlandaises n'avaient pas été Menues.

EBUILLETON DU JOURNAL DE LA HAYE. 30 JUILLET 1846.

BBAUX-ARPS.

A. Barre

Theré, chargé dans le Constitutionnel de la partie des Arts, a dernièrement publié un article fort remarquable Musée du Louvre, et sur la nécessité d'un nouveau catalegge et d'un nouveau classement de tableaux. Nous y avons in d'excellentes enoses, aussi bien dites qu'utilement penaur la nécessité de rédiger un catalogue raisonné tableaux qui, d'après le plan et les idées de cet écrivain, Enteroit l'intérêt d'un vrai livre d'art et d'histoire. Nous ens faire chose utile que de reproduire cet article et d'apconservateurs au ce point l'attention des conservateurs Musées royaux. Il suffit quelquefois d'exposer une bonne pour la voir mettre à exécution, surtont quand on la sout à des hommes éclairés et véritablement amoureux des arts.

Puis 1830, toutes les institutions, tous les Mablissements publics, et mêtes les habitudes sociales, ont subi quelques transformations. Soit par nament d'un progrès irrésistible, soit par les exigences de l'opinion, soit par les exigences de l'opinion, bar les exigences de l'opinion, bar les intérêts de la politique, soit par le dévoûment ou la manie des la politique, soit par le dévoûment ou la manie des la politique publiques et privées, tout a été changé expansione annuelles expansions expans et on a laissé pendre l'usage de la publicité des récompenses accordées aux Mest singulier que la direction du Musée national soit, seule, demeubee stationnaire, et n'ait introduit aucune amélioration dans son vieux cataloene plein d'erreurs historiques et typographiques, ni dans le classement des tables ux de cette collection précieuse, une des premières du monde. La presse Conjours réclamé sans succès l'institution d'un jury plus équitable pour les alons periodiques, le choix d'un autre local que le Louvre et, par conséquent, ouverture de nos galeries pendant toute l'année, Aujourd'hui nous voulons Preprendre seulement la direction des Musées sur l'imperfection de son

Le Raja Kassiman van Bali Badong se montre toujours favorable au gouvernement néerlandais.

Suivant les rapports officiels, il paraît que neuf bâtiments de pirates, dont le nombre s'est accru de sing autres, ont eu la temérité de venir jeter l'ancre devant le chef-lieu d'un des districts de Banka. Le résident a de suite envoyé contre eux le schooner De Haai, ainsi que cinq croistères et cinq pirogues venant de Billiton et de Lepar. Le vieux demang de Koerauw, dans le district de Koba, dont la femme était tombée aux mains des pirates, a de son propre mouvement envoyé contre eux cinq pirogues armées de cent hommes."

Les recherches minéralogiques faite par le naturaliste Junghuha dans la résidence de Bantani, en eu pour résultat que tes couches de charbon de terre, dont feu le naturaliste Horner avait découvert les indices, étaient beaucoup plus étendues que ce savant ne. l'avait cru. Sur le bord de la mer, dans la partie méridionale de Bantam, on a trouvé de nouvelles couches de houille qui, suivant l'opinion de M. Junghuhn, surpassent en qualité celles précédemment découvertes. Cette houille est d'un noir très fonce, d'un beau brillant, plus dure, plus serrée, plus

sortes découvertes jusqu'ici à Java. La justice a prononcé sur le sort des personnes impliquées dans l'assassinat de Kamphuis et de sa famille, qui a eu lieu en décembre 1845 à Tykandoe Oedick. Des 384 personnes accusées, 25 ont été condamnées à mort, et 134 à des peines corporelles et aux travaux forces, avec ou sans bannissement.

pesante et plus homogène dans ses parties, que toutes les autres

La récolte du riz, dans l'île de Java, est très-abondante cette année, et dans les endroits où elle n'a pas encore eu lieu, tou-

tes les apparences sont très-favorables.

Dans le supplément du Singapore Free Press, du 21 mai dernier, se trouve la relation détaillée, faite par un certain docteur en médecine Winslow, d'un voyage an Japon entrepris par un baleinier américain, sous la conduite du capitaine Mercator Cooper. Cette excursion avait pour but de transporter dans leur pays quelques naufragés japonais que ce capitaine avait recueillis en partie dans l'ile de St. Pierre, au S. E. de Niphond, et en partie d'un bâtiment japonais échoué. Le capitaine Cooper avait fait voile directement vers Jedo, où il fut bien accueilli et remercié du service qu'il avait rendu.

Toutefois, il n'a été permis à aucune personne de l'équipage de descendre à terre, et le navire était sévèrement gardé et surveillé. On a même fait savoir au capitaine Cooper qu'il eut à ne pas revenir à Jedo, et que l'empereur aimerait mieux qu'on ne s'occupât pas du sort des naufrages japonais, que de voir les étrangers visiter son empire; et qu'en pareil cas il faldait comattes es malheureux aux autorités néerlandaises.

Le Roi a confere l'ordre de chevalier du Lion néerlandais à M. Roos van Hoytema, ancien membre de l'administration du canal de Steenenhoek.

S. M. a accordé à M. Ingate, l'autorisation d'accepter et de porter les insignes de l'ordre du Sauveur, que l'in a confere S. M. le roi de Grèce.

On écrit d'Aschaffenbourg, 20 juillet : 1500 ...

. Le bateau neerlandais Amsterdam en Weener, qui se rend à Pesth, a passé hier devant notre ville. Il a été salué à son arrivée par une foule immense, réunie sur le quai. La musique de la milice urbaine a joué différents airs et l'artillerie de la land-

catalogue et sur le désordre matériel de ses classifications, dans un local magnifique où il serait facile de présenter aux veux le panorama de l'histoire

Le Musée est rouvert. Nous laissons de côté toutes les critiques qu'on pourrait faire sur les restaurations habituelles des tableaux, sur les vernis inutiles, sur l'enlèvement inexplicable de certains chefs-d'œuvre qui disparaissent du Louvre pendant des années entières. Où est, par exemple, aujourd'hui, la Charité d'André del Sarte? Pourquoi ,les suppléments au catalogue ne portentils pas encore la Sainte-Famille, attribuée au Corrége et qui n'est pas du Corrége ; ni le petit Saint Pierre de Ribera, gravé à l'eau forte par le maître, ni le Porte-étendard de Rembrandt, ni le Franck nouveau, ni bien d'autres tableaux retrouvés de temps en temps dans les greniers du Louvre ou achetés par privilége, comme le prétendu Pérugin, payé 25,000 fr. aux héritiers du baron de

Mais le catalogue lui-même, dans son ensemble, est si vicieux, si incorrect et si incomplet, qu'on conçoit bien l'hésitation de M. le directeur des Musées à y toucher dans le détail. La responsabilité de cette œuvre barbare ne retombe pas d'ailleurs tout entière sur M. le directeur actuel On sait comment le Musée, formé successivement de pièces et de morceaux, à la façon de tous les Musées, tour-à-tour dépouillé ou enrichi, est arrivé à cette incomparable réunion de chess-d'œuvre que l'Europe nous envis. L'important était de possèder, sauf à décrire et à classer plus tard.

Eh bien! nous disons que le temps est venu de mettre en ordre nos richesses et d'en dresser un inventaire exact et intéressant. Nous n'avons plus à redouter présentement les vicissitudes des guerres politiques et des spoliations imprévues; nous n'avons guère la chance de nous compléter par certaines peintures de premier ordre qui nous manquents les beaux tableaux sont en général immobilisés dans les Musées et les collections aristocratiques, depuis trente ans de paix. Qu'attendez-vous pour faire un nouveau catalogue, digne de votre merveilleuse galerie? Est-ce Hobbema dont vous n'avez pas le moindre échantillon? Mais, depuis six mois, il a été vendu en Hollande deux Hobbéma superbes, celui de Mile Hoffmann , de Harlem , acquis de M. Niewenhuysen par le roi des Pays-Basau prix de vingt-six mille florins, et celui de feu M. Verstolck van Zoelen, de La Haye, acheté par M. Brondgeest, d'Amsterdam, pour M. Baring, de Londres. Il y en a d'ailleurs encore à revendre en Europe. La direction dit à cela que les Hobbema sont trop chers. Mais ils ne baisseront pas; bien au contraire, Hobbema n'est guère connu que depuis vingt ou trente ans en France. Il n'est question de ce peintre dans aucune biographie, ni dans Descamps, ni dans les autres écrivains, et, depuis que ses tableaux ont paru, ils ont toujours augmenté. Hobbema n'est-il pas classé aujourd'hui à la tête des paysagistes du Nord, même avant Ruyadaël? Il y

wehr a tiré plusieurs salves en son honneur. Le roi a regardé cette solennité du pavillon du parc du château. On croit que ce bateau fera en trois semaines le trajet Jusqu'à Pesth.

Nous avons parlé dernièrement d'un vol commis par un Français au préjudice du chef d'office de Son Exc. 1'envoyé britannique et du directeur du tir au pistolet, M. Pégorier, en cette ville. Nons apprenons que cet audacieux voleur vient d'être arrête à Baden. Voici ce qu'on nous écrit de cette ville en date du 22 de ce mois :

« Un soi-disant comte a été arrêté hier sur la promenade par un agent de police; il a essayé d'opposer quelque résistance en tirant de sa poche un sistolet charge à balles. Ce soi-disant comte, Français d'origine, a com à La Haye un vol considérable. Le ministre britantique a La Haye, qui se trouve ici dans ce moment, avait reçu le signalement de ce dangereux personnage et l'avait communiqué au chof de la police, qui l'a reconnu et fair

C'est quelque chose de curieux que la lecture des journaux anglais. Ce qui frappe, d'abord, c'est une ardeur de polémique qui emporte les plus modérés au-delà de toutes les bornes. et qui permet au Times de comparer lord Brougham à un vieus. cheval de bataille, et de lui dire sans trop de scandale, qu'il serait aussi bien placé à Bedlam qu'à la chambre des lords (He might as well be in Bedlam as in the lords.) Jamais, même à l'èpoque de la discussion des corn-laws, on n'avait vu une pareille vivacité de langage, un tel assaut de personnalités. Cet acharnement paraît assez naturel, si l'on pense, d'un côté, que les protectionnistes se défendent dans leur dernier retranchement, de l'autre, que le ministère est menacé de n'être arrivé au pouvoir que pour afficher son impuissance; enfin, que pour les deux adversaires que la nouvelle loi met en présence, il s'agit d'être ou de n'être pas. Et cependant il ne faudrait pas prendre trop au sérieux cette allure belliquense qu'affectent les journaux. La plupart ne font tant de bruit que pour se donner les apparences d'un courage qu'ils n'ont pas, et pour faire croire à line assu-rance qui leur manque. Ce qu'il y a de sûr, c'est que, ministeriels et opposants, sont également dans l'incertitude et que; tout compte fait, les probabilités se balancent dans de telles proportions, qu'il est impossible au plus habile de prévoir l'issue de la lutte.

Suivant leur habitude, les tories affectent de n'avoir pas le moindre doute. Ils se réunissent chez lord Bentinck et ouvr des souscriptions à 20 shillings par tête pour diner à Lynn, le 4 août prochain, en attendant les élections générales qui doivent. disent-ils, assurer leur triomphe.

L'attitude des whigs est un peu différente. A part le Times, qui se jette dans la mêlée avec plus de violence que d'aussité, les autres organes du ministère ne cherchent pas à cacher leur appréhension. Ils prévoient le cas, très probable, ou le ministère serait en minorité ; seulement ils déclarent qu'alors le gouvernement en appellerait de la décision de la chambre à celle des électeurs. Il ne paraît pas, du reste, qu'ils envisagent cette extrémité avec une bien grande assurance, ni qu'ils comptent beaucoup sur le résultat d'une élection pour faire contre-poids à un échec dans le parlement actuel. Le là, la manière presque suppliante dont ils implo ent les secours des peclistes.

C'est aujourd'hui surtout que ces 112 janis aires, comme les appelaient dernièrement les protectionnistes, sont placés plus honorablement qu'agréablement entre le troisième oiel des tories et la terre ferme des wighs. Il ne faut pas cependant que cette

Attendez-vous des Wattesu? Mais vous avez laissé passer les deux plus beaux Watteau du monde, ceux du cardinal Fesch. Attendez-vous à compléter la série de l'école française ? Mais rien n'est plus facile des aujourd hui, depuis Simon Vouet jusqu'à Sigalon, puisque vous avez les intronvables : Poussin Lesueur et Claude. Le reste se rencontre tous les jours dans le commerce de s tableaux, même les plus charmants, comme Boucher, François Lemoine, Chardin et Fragonard. Faisons donc un catalogue raisonné, historique et critique de la collection du Louvre.

Nous pensons, que pour réussir à cette œuvre, plus difficile qu'on ne pense, d'un catalogue bien ordonné, bien écrit, bien descriptif, et renfermant tous les documents relatifs à chaque tableau, provenance, authenticité, caractère, particularités de son exécution et de ses voyages entre des mains diverses, conservation, analogies avec d'autres ouvrages, gravure, en un môt toute l'histoire de sa naissance et de sa vie, il serait du devoir et même de l'intérêt du conservateur des Musées de faire nommer une commission compétente qui lui prêtât son concours dans la préparation de cette notice compliquée. Pour rédiger en cinq lignes l'article de telle peinture célèbre, d'immense recherches sont quelquefois nécessaires, ainsi que les souvenirs ou l'érudition des amateurs et des critiques. La commission du catalogue serait naturellement composée de tous les hommes qui ont consacré leur vie aux arts, fonctionnaires de la spécialité, journalistes, arisates et amateurs. Quand on aurait compulsé tous les livres, brochures, journaux, livrets et notices, interrogé toutes les traditions et toutes les expériences, M. de Cailleux finalement aurait l'homeur d'une belle rédaction, simple et brève, résumant l'historique de notre Musée et de tous les trésors qu'il contient. Un catalogue, ainsi compris et exécuté, scrait peut-être la meilleure histoire de l'art, la plus pratique, la plus utile et la moins prétentieuse, qu'on pût écrire au XIX siècle, aujouid sui que les théories esthétiques et les spéculations intellectuelles n'out matheureusement pas grande faveur, aujourd'hui que les artistes et le public sut propension à s'instruire par le fait et par les yeux, plutôt que par l'idse de la réflexion.

Ainsi, la petite note biographique qui acconificate le nom de chaque peintre dans le catalogue actuel, est toujours incomplétée et souvent fautivé. Il y a des erreurs dans les dates et d'incroyables navetés qu'on corrigérait facilement, avec le secours des récents traveux sur l'histoire, sur la cattique et la biographie. Il y a surtout des lacunes qu'il serait intéressant de combler.

Ouvrons les premières pages du catalogue : Bournen, élève d'un peintifé dont on n'a sas conservé le nom. Assurément, le maître principal de Bourdon a été le Poussin, pour ses tableaux de style, quoiqu'il ne paraisse pas avoir étudié directement sous lui. Le talent du Bourdon est compliqué d'une seconde influence, qui est l'étude des maîtres flamands et hollandais, dans ses

position soit aussi incommode que le disait le Times l'antre jet sidèles tronpes en garnison dans la Catalogne, entreprise certainement s jour par ils ne paraissent pas pressés d'en changer. Ils écoutent clarations qu'on leur fait à droite et à gauche, et leur immbilité a été telle jusqu'ici, que nul n'a le droit de compter

Les protectionnistes affirment tout haut que la plupart des 112 peclistes sont rentrés au bercail à la suite de MM. Gladstone et Goulbarn. De leur côté, les whigs assurent que le concours de ir Robert Peel est acquis au projet ministériel. Les amis de lord Bentinck ne nient pas le fait; mais, à les en croire, l'ex-premier ministre ne sera guère suivi que par sir James Graham. La seule chose qui soit claire au milien de toutes ces vagues assertions, 'c'est qu'il n'y a pas de majorité possible sans la fraction de conservateurs qui jusqu'ici a toujours voté avec sir Robert Peel. Il est probable que cette fraction va se diviser sur la question des sucres, et c'est là ce qui ajoute à la perplexite du ministère et à l'incertitude générale.

Au moment où le Mexique est en proie au double fléau d'une guerre civile et d'une guerre étrangère qui doivent aboutir à son démembrement et à sa réorganisation sur de nouvelles bases, il n'est pas sans intérêt de rappeler les nombreuses et incessantes révolutions qu'il a subies depuis qu'il s'est détaché de l'Espagne.

Lorsqu'il cessa d'être une colonie et une vice-royauté espagnole, le Mexique se transforma en monarchie constitutionnelle et se donna pour empereur Iturbide qui, bientôt chasse de son trone, eut l'imprudence de revenir en 1822; il fut alors fusillé,

et la monarchie devint république.

Après avoir été investi provisoirement de la présidence, le général Victoria fut élu président en 1824, pour quatre années. Ce premier chef de la république mexicaine est le seul qui ait pu se maintenir sur le fauteuil présidentiel jusqu'à l'expiration de son mandat; il eut d'ailleurs à soutenir une lutte très-vive contre le général Bravo, vice-président, qui leva l'étendard de la révolte.

Le général Pedrazza fut élu en avril 1828; c'est sous sa présidence que Santa-Anna fit sa première apparition sur le théâtre révolutionnaire, où il devait ensuite jouer un rôle si important, mêle de tant de triomphes et de tant de défaites. Son début contre Pedrazza fut un échec, mais celui-ci ne jouit pas long-

temps de sa victoire ; il fut renversé dès 1829.

Guerrero lui succeda, et, à son tour, en 1831, il tomba victime de la guerre civile. Il fut exécuté à Oajaca. Bustamente, alors vice président, devint président sans élection ; il fut, lui aussi, renverse, en 1832, par Santa-Anna, qui, au lieu de monter lui-même au fauteuil, eut l'étrange caprice d'y appeler Pedrazza, celui-là même contre lequel il avait fait son premier essai de revolution. Pedrazza demeura au pouvoir jusqu'à l'expiration de la présidence de 1828, qui, pendant sa durée de quatre ans, eut trois titulaires.

En mai 1833, Santa-Anna fut élu; fait prisonnier dans le combat de San Jacintho, en 1836, il fut remplacé par Bustamente qui, après avoir passé de la présidence à l'exil, revint de l'exil à la présidence, pour retomber encore de la présidence à l'exil. Il fut en effet chasse en 1841 par Santa-Anna, auquel un boulet français avait régide toute sa popularité en lui enlevant une jambe. La réhabilitation de Santa-Anna ne sut pas de longue dutée, d'alleurs, carr, en 1844, il sut renversé par Herrera. qui fut lui-même supplanté en 1846 par le président actuel,

Telles sent les étranges péripéties par lesquelles a passé, dans l'espace de 25 ans, le gouvernement du Mexique. Telles sont les luttes d'ambition personnelle auxquelles a servi de théâtre et de victime ce magnifique pays qui, sans cesse bouleversé par la guerre civile, a laissé se tarir toutes les sources de sa prospérité, s'anéantir tous les éléments de sa puissance.

Nous avons annoncé hier la découverte d'une vaste conspiration à Pampelune: Voici les détails que donne aujourd'hui à ce

sujet, l'*Heraldo* du 22 juillet :

« Le plan des révolutionnaires était de gagner quelques-unes des braves

tableaux de genre. Pourquoi ne pas indiquer cela en

Bouncouxon, élève de Jérôme, peintre lorrain. Tout le monde sait que le Borgognone, comme l'appellent les Italiens, s'est formé en Italie par l'étude des peintres de bataille de l'école napolitaine, de Salvator, et des autres coloristes, amoureux de la mélée. En cherchant bien, on trouverait dans la vie du Bourguignon, le détail de ces études italiennes qui ont décidé son talent.

CLOUET. Aucun renseignement sur ce fin artiste, qui représente, presque à "lui seul, l'époque des Valois. S'il est impossible de compléter un aperçu biographique sur Clouet, quelques renseignements sur l'Ecole française et sur son entourage feraient bien à son article.

De même pour Jean Cousin, dont la vie n'est pas si obscure qu'on le suppose, grâce aux recherches modernes sur la statuaire et sur les vitraux de la Renaissance. On corrigerait en même temps les dates du catalogue qui font vivre Cousin cent-vingt-huit ans, de 1462 à 1590.

Correl. Le catalogue contient deux Coypel, Noël et Antoine. Pourquoi ne pas mentionner les autres peintres de cette tige, féconde comme la tige des Vanloo et des Vernets?

BEMARNE. Suivant le catalogue, Demarne, né en 1744, est élève de Nicasius, peintre flamand, le même qui, à l'article suivant, serait aussi le maître de Desportes, mort avant la naissance de Demarne, en 1742, à l'âge de quatre-vingt deux-ans ! Voilà un Nicasius qui est supposé apparemment avoir vécu quelque cent vingt-huit ans, comme Cousin, à moins que l'habile et original Desportes n'ait pris des leçons à l'âge de soixante ans !

DETROY. Même observation que pour les Coypel. Si le Musée n'a pas le bonheur de posséder des ouvrages de tous les maîtres, secondaires à la vérité, il pourrait du moins les rattacher par un mot biographique, quand l'occasion s'en présente, à l'histoire de notre art national.

Ces simples remarques sur les sept premières pages du catalogue suffisent pour montrer le perfectionnement qu'il serait facile d'y introduire. Les exemples seraient bien plus saisissants encore, si nous entrions dans l'école italienne, dans l'école espagnole, où Velasquez est censé avoir vécu cent ans, et surtout dans les écoles flamande et hollandaise, dont le catalogue est un monument d'ignorance et de légèreté.

D'un bout à l'autre, le catalogue ne vous apprend rien, ni sur les maîtres, ni sur leur style, ni sur leurs œuvres. A notre idée, ces notes concises, ajoutées au nom d'un grand homme, devraient mentionner ses principaux titres à la gloire. Après le nom de Rubens, on devrait trouver en deux mots qu'il a laisse ses meilleurs tableaux à Anvers, à Madrid, en Allemagne ou en Italie, sans préjudice Canos chefs d'œuvre du Louvre. Après le nom de Rembrandt,on devrait mentionnes au moins sa Ronde de nuit et sa Leçon d'anatomie. Après Raphaël, Léonard, Titien et les autres illustres artistes, on aimerait à voir sommairement la liste de leurs peintures les plus célèbres, conservées à l'étranger. Cette par-

peu facile; de s'emparer par surprise des places de Pampelune et de St.-Sébastien, comme base de leurs opérations; et attirant ainsi l'attention du gouvernement sur des points divers et éloignés, de faciliter l'entrée par la Castille et la Gallicie des Espagnols émigrés en Portugal, tandis qu'une autre poignée de révolutionnaires résidant à Gibraltar menacerait l'Andalou sie d'une nouvelle invasion. Pour corrompre les soldats on leur a versé l'or à pleines mains; pour encourager les révolutionnaires, on leur a fait croire qu'ils pouvaient compter sur l'appui de l'Angleterre et du Portugal. Quelques chess du parti ayacuchos, et l'un des aides-de-camp d'Espartero se sont rapprochés des frontières pour se rendre à la tête du mouvement. Mais heureusement toutes ces mesures ont été déjouées; et à Pampelune comme en Catalogne et à Saint-Sébastien, les machinations des ennemis de la reine ont échoué devant la fidélité de l'armée, la surveillance du gouvernement ct l'énergie des autorités. »

On écrit de Pampelune que l'instruction de la cause des individus arrêtés par suite de la conspiration qui vient d'être découverte dans cette ville, continue avec la plus grande activité. Parmi les personnes emprisonnées, il ne se trouve pas un seul officier de la garnison, ni un seul personnage de quelque importance. Ce ne sont guère que des ouvriers, des sous-officiers et des aventuriers sans profession. Une lettre de Santiago annonce l'arrestation, aux environs de cette ville, de quelques soldats, déguisés en matelots, et qui se rendaient en Portugal. On a aussi arrête la personne qui leur avait procuré leur déguisement; elle a été livrée à la commission militaire. Une autre letde Vigo, en date du 13, rend compte de divers vols et mauvais traitements dont se sont rendus coupables les émigrés espagnols dans les environs de Salva fera. Dans cette même lettre on annonce que diverses arrestations ont cu lieu à la suite de la découverte par le capitaine général, d'une nouvelle conspiration.

La Presse publie une correspondance intitulée les paysans en Pologne; nous en empruntons la conclusion que voici:

α L'empereur Nicolas est résolu à ne plus traiter la Pologne en pays conquis ; il veut la rattacher à son empire par des lois stables, une administration convenable, et surtout par l'amélioration du sort de la classe la plus nombreuse des habitants. Je sais bien que les journalistes parisiens et eertains membres de l'émigration, ne trouvant pas leur compte à cela, nicront les bonnes intentions de l'empereur et la possibilité de toute bonne institution donnée par lui à la Pologne. En principe, peu importe par quelles voies le bien s'opère, pourvu qu'il se fasse et ne soit point passager. Les nobles polonais n'ont pas su tirer parti de la force nationale dont ils pouvaient disposer, en faisant à la patrie le sacrifice des intérêts privés, en donnant ct garantissant aux paysans la propriété d'une partie du sol. Cette noblesse s'est peut-être attiré ses malheurs par son incurie du sort de la classe inférieure, et la souveraineté a été donnée à une autre puissance, pour que cette malheureuse classe des paysans fût récompensée par l'institution de lois meilleures, de sa patiente longanimité à supporter tant de misères. »

Dans ces derniers jours, dit la Gazette d'Augsbourg, la France a fait de nouvelles tentatives pour conclure avec l'Union douanière un traité relatif à plusieurs facilités qu'on pourrait apporter dans les relations commerciales des deux pays. Les ouvertures que le cabinet français a faites à ce sujet ont été, à ce qu'on dit, fort bien accueillies par le ministère prussien. Pourtant, jusqu'à présent, aucune communication relative à ces ouvertures n'a encore été faite à la conférence douanière réunie dans ce moment à Berlin.

Le Morning Chronicle prétend qu'il Maun neuvenn prétendant à la main de la reine Isabelle. C'est le duc de Génes, second fils du roi de Sardaigne.

La question du droit de succession dans les duchés de Schleswig et Holstein, paraît destinée à devenir une cause d'agitation sur quelques points de l'Allemagne, mais surtout dans les deux

Une députation de l'assemblée populaire de Neumunster (Holstein) a été introduite le 21, à Itzehoe, dans la salle des états du duché de Holstein pour présenter une adresse contre les lettres-patentes du roi de Danemarck, et qui porte plus de 500 signatures. Les états ont également déjà rédigé leur protestation : elle a été adoptée à l'unanimité. Le commissaire royal a fait des objections contre plusieurs expressions qu'il a trou-

rait ainsi l'intérêt d'un vrai livre d'art et d'histoire.

Il y a bien davantage à dire sur la note qui concerne chaque tableau pris séparément. Une foule d'attributions sont fort hasardées, souvent douteuses, quelquefois tout-à-fait erronées. M. Waagen, directeur du Musée de Berlin, a nié avec raison, dans ses excellentes Etudes sur les galeries de France et d'Angleterre, l'authenticité de plusieurs de nos tableaux des maîtres éminents. Il s'est trompé, suivant nous, en contestant des Rembrandt et des Van Dyck mais il a rencontré juste sur Raphael, Léonard et quelques autres. On voi qu'il ne s'agit pas du fretin dans la nomenclature des grands maîtres. On peut croire avec lui, sans trop de hardiesse, que la Sainte-Famille de Raphaël (nº 1191), et la Féronnière, de Léonard, (nº 1091), ne sont pas les originaux. Il en est de même pour beaucoup d'autres tableaux plus ou moins apocryphes, que nous signalerions au hesoin. L'auteur de cet article, après une longue polémique, n'a-t-il pas fait chasser ignominieusement du salon carré une hideuse tête de vieille semme, signée Denner, installée comme original, quoiqu'elle eût été peinte à Paris par un copiste allemand? Nous ne serions pas embarrassé, dans une seule promenade au Musée, pour dépouiller de leur faux prestige une douzaine de mauvais pastiches.

Le Musée de France doit être comme la femme de César : il ne faut pas que sa pureté puisse être soupçonnée. Tout le monde aurait intérêt à une révision savante des tableaux trop lestement attribués à certains maîtres. Cet examen pousserait forcément à rechercher les certificats d'origine et les passeports et les titres de noblesse de tous les ouvrages conservés au Musée, documents curieux qu'on ajouterait brièvement à la suite de chaque tableau, par exemple : donné au roi par l'artiste, provenant de telle vente célèbre, ou conquis dans les guerres de la Révolution et de l'Empire, ou acheté par le gouvernement, etc.

Outre la provenance, il faudrait encore publier les aneodotes curieuses qui se rattachent à certaines peintures, les répétitions qui figurent dans les autres galeries de l'Europe, leur ressemblance avec d'autres ouvrages du même artiste ou d'artistes différents, toutes les gravures qui en ontété faites, l'année des Salons pour les tableaux récents, en un mot, l'historique concis de ces, productions du génie. Par exemple, ne serait-il pas curieux de savoir que le Brutus de David lui avait été commandé par Louis XVI lui-même, qui ne prévoyait pas alors la Révolution; que le Léonidas aux Thermopyles fut exposé en 1814 au moment de l'invasion de la patrie; que la Méduse de Géricault a été payée 6,000 fr. seulement (à condition, il est vrai, qu'elle resterait dans le grand salon) tandis que la Didon de Guérin a coûté peut-être 100,000 fr., ou environ : que les grands Lebrun figuraient au premier Salon sous Louis XIV; que les Saint Bruno, de Lesueur, ont été peints dans un couvent, et que le naif artiste n'a pas craint de copier le numéro 132 de la série et l'esquisse numéro 147, vées trop àcres et qu'il a proposé d'adoucir ; mais l'assemblée n'y ayant pas voulu consentir, le commissaire royal, malgré là défense faite par le roi aux états de s'occuper de la question de la succession, a promis aux états qu'il ferait parvenir leur testation, telle qu'elle a été adoptée, et sans délai, à Copenhague. Les états sont unanimes dans leur opposition contre le gouvernement danois; ils sont fermes et modérés, mais décidés aller jusqu'aux dernières extrémités. On parle beaucoup d'une adresse à la diète de Francfort.

Les électeurs du district de Soignies (Belgique) se sont rénni le 27, afin de procéder à l'élection d'un membre de la chambre des représentants, en remplacement de feu M. Duvivier.

Jamais lutte électorale ne fut plus vive et plus animée : sut 1,100 électeurs inscrits, 880 ont pris part au vote.

M. de Lannoy, candidat conservateur, a obtenu 40 voix d majorité sur son compétiteur M. Roussel, candidat libéral.

Documents diplomatiques.

TRAITE DE COMMERCE ET DE NAVIGATION ENTRE LE ROI DES BELGES ET. A ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Art. 1er. Il y aura pleine et entière liberté de commerce et de navigati entre les habitants des deux pays, et la même sécurité et protection dont joui sent les nationaux seront garanties des deux parts. Ces habitants ne paye point, à raison de leur commerce ou de leur industrie, dans les ports, villes 🗸 lieux quelconques des deux Etats, soit qu'ils s'y établissent, soit qu'ils y ré dent temporairement, des droits, taxes ou impôts autres ou plus élevés t ceux qui se percevront sur les nationaux, et les priviléges, immunités et autafaveurs dont jouissent, en matière de commerce ou d'industrie, des citoyet ou sujets de l'un des deux Etats, seront communs à ceux de l'autre.

Art. 2. Les navires belges, venant d'un port belge ou d'un port étrangé ne payeront point, à leur entrée dans les ports des Etats-Unis, ou à leur sorfié quelle que soit leur destination, d'autres ni de plus forts droits de tonnage, d pilotage, d'ancrage, de ballisagé, de feux et de fanaux, d'expédition et de co tage, ni général-ment d'autres charges que celles exigées des bâtiments de l'anion dans les mêmes cas. Ce qui précède s'entend non-seulement des droit perçus au profit de l'état, mais encore de tous droits perçus au profit des per vinces, villes, arrondissements, communes, juridictions, etc., sous quelque terme qu'elles puissent être désignées.

Art. 3. Réciproquement, les navires des Etats-Unis, venant d'un port na tional ou d'un port étranger, ne payeront point, à leur entrée dans les port de Belgique ou à leur sortie, quelle que soit leur destination, d'autres ni plus forts droits de tonnage, de pilotage, d'ancrage, de balissage, de feuxé de fanaux, d'expédition et de courtage, ni généralement d'autres charges que celles exigées des bâtiments belges dans les mêmes cas. Ce qui précè s'entend non seulement des droits perçus au profit de l'état, mais encore tous droits perçus au profit des provinces, villes, arrondissements, comm nes, juridictions, corporations, etc., sous quelque terme qu'elles puisset

Art. 4. Le remboursement par la Belgique du droit perçu sur la navigation de l'Escaut par le gouvernement des Pays-Bas, en vertu du paragraphe ted sième de l'article neuf du traité du dix neuf-neuf avril mil huit cent trent neuf, est garanti aux navires des Etats-Unis

Art. 5. Les bateaux à vapeur belges et des Esats-Uuis faisant un service culier de navigation entre la Belgique et les Etats-Unis, seront exemptés, d l'un et l'autre pays du payement des dreits de tonnage, d'ancrage, de balisag de feux et de fanaux.

Art. 6. En ce qui concerne l'exercice du cabotage (commerce de port à les navires des deux nations seront traités, de part et d'autre, sur le même 🛍 que les navires des nations les plus favorisces.

Art. 7. Les objets de toute nature provenant, soit du sol, soit de l'industr oit des entrepôts de Belgique, importés en droiture de Belgique par navi belges, dans les ports des Etats-Unis d'Amérique, ne payeront d'autres ni de plus forts droits d'entrée que s'ils étaient importés en droiture sous le paville

Et réciproquement les objets de toute nature importés en droiture en Bels que des États-Uhis d'Amériqué, sous pavillon de cés états-u'acquitterent d'attres ni de plus forts droits que s'ilsetains i partique de la partique de partique de la partiq

belge. Il est bien entendu:

1º Que les marchandises devront avoir été réellement chargées dans les po d'où elles auront été déclarées respectivement provenir;

2º Que la relâche forcée dans les ports intermédiaires pour des causes force majeure dûment justifiées, ne fait pas perdre le bénéfice de l'imposs tion en droiture.

Art. 8. Les objets de toute nature importés aux Etats-Unis d'ailleurs que Belgique, sous pavillon belge, ne payeront d'autres ni de plus forts dro quelconques, qui si l'importation était effectuée sous le pavillon de la natie étrangère la plus favorisée, autre que le pavillon du paysmême d'où Kanpa tation a lieu.

Et réciproquement les objets de toute nature, importés sous pavillon. Etats-Unis en Belgique, d'ailleurs que des Etats-Unis, ne payeront d'autre de plus forts droits quelconques, que si l'importation était effectuée sous pavillon de la nation étrangère la plus favorisée, autre que celui du pays me d'où l'importation a lieu.

Art. 9. Les objets de toute nature quelconque exportés par navires bell

d'un morceau de la Messe de Raphaël; que tel Claude Lorrein est gra le Livre de Vérité; que le portrait du Poussin a été fait telle année avant

Les Flamands et les Italiens fourniraient des annotations encore plus inte ressantes. On n'a jamais remarqué, par exemple, que le Christ portant sa rem (nº 675), attribué à Rotenhamer, et qui ne me paraît pas de lui, est la copi exacte de la fameuse gravure de la Passion, de Martin Schongauer. Ne dit-or pas que la Kermesse de Rubens a été peinte en un jour ; le portrait d'homme (nº 438), de Van Dyck, en deux jours; la fameuse Bataille de Salvator,

Quand on aurait glané dans les livres, dans les autographes, dans les papies imprimés ou manuscrits, dans les traditions et les souvenirs des vieux amateu et dans les contes d'atelier, il y aurait, à la vérité, à choisir dans cette récold à séparer le bon grain du mauvais. Mais quelle abondance et quelle richesse documents de toute sorte, ne parviendrait-on pas à réunir sinsi, pour vu que direction du Musée prît à cœur ce travail important, et s'entourât d'une mission éclairée et véritablement amoureuse des arts!

Le reste serait affaire de reduction précise, correcte, claire, de descript pittoresque, simple, rapide, tuminouse, supprimant tous les mots quin peignent pas l'image, et ces amplifications grises et molles qui ne rapportent ni à la couleur ni an dessin. A quoi bon ces belles phr nº 1106: ... L'Amour qui les accompagne souffle les traits qui encire jalousie de Vulcain; le fils de Junon, oubliant les travaux de saforge; mens son épouse infidèle et son heureux rival; et nº 527 : la Vierge reçoit an trouble l'envoyé du ciel et l'annonce de son message; et nº 414 (la Fem hydropique de Gérard Dow): le médecin, debout, considère avec attenta liqueur contenue dans un flacon qu'il tient à la main; et nº 278 : les fle au nombre desquelles on remarque des roses, sont dans un vase d'albatio pied duquel se trouve, etc.; et nº 955 (l'Antiope du Corrége) : l'Amour meille sur un peau de lion, symbole de la puissance de ce dieu, etc. De part redondances, de pareilles puérilités, tiennent partout une bonne place, cieuse, qui pourrait être occupée par des mois moins vides et plus veri ment descriptifs de la peinture. Il faut voir surtout les beaux morceaux riques consacrés aux Batailles de Lebrun, et les tirades poétiques allégories du Poussin ou la mythologie de l'Albane. Exemple : il s'agit d'Albane (n° 836) : les Amours ont bientôt réparé leurs. tout cede d leur empire, dans les airs, sur la terre, sur les eaux. L'un de duit Adonis aux pieds de Vénus endormie. En vain, le chien, fidele cont du jeune chasseur, veut l'entraîner vers les forêts; il (le chien?) ne peut ter tant de charmes. Les Amours, places près du lit de la décsée, sembles leurs signes, recommander le silence et le secret, etc.

Il est impossible, n'est-ce pas? d'imaginer une description plus hur

ou par ceux des Etats-Unis d'Amérique, des ports de l'un ou de l'autre de ces quelque pays que ce soit, ne seront assujettis à des droits ou à des formalités autres que ceux exigés pour l'exportation par pavillon national.

Art. 10. Les primes, restitutions ou autres faveurs de cette nature qui pourraient accordées dans les Etats des deux parties contractantes, sur des marchandises importées ou exportées par des navires nationaux, seront aussi et de la inème manière accordées aux murchandises importées directement de l'un des deux pays sur ses navires dans l'autre, ou exportées de l'un des deux

pays, par les navires de l'autre, vers quelque destination que ce soit.

Artifi. Il est néanmoins dérogé aux dispositions qui précèdent pour l'important du sel et des produits de la pêche nationale; les deux pays se réservant de la controlle de la partie de la part vant sel et des produits de la pecile manyimie, les par pavillon national de priviléges spéciaux.

12. Les hautes parties contractantes conviennent de considérer et de comme navires belges et comme navires des Etats-Unis, tous ceux qui étant pourvus par l'autorité compétente d'un passe-port, d'une lettre de mer on de tout autre document suffisant, seront, d'après les lois existantes, reconnus comme nationaux dans le pays auquel ils appartiennent respectivement. Les navires belges et ceux des Etats-Unis pourront, conformément aux lois des deux pays, conserver à leur bord, dans les ports de l'un et de l'autre état, les parties de cargaison qui seraient destinées pour un pays étranger, et ces parties , pendant leur séjour à bord , ou lors de leur réexportation , ne seront astreintes à aucuns droits quelconques, autres que ceux de sur-

Art. 14. Pendant le temps fixé par les lois des deux pays respectivement Pour l'entreposage des marchandises, il ne sera perçu aucuns droits autres que ceux de garde et d'emmagasinage sur les objets importés de l'un des pays dans l'autre en attendant leur transit, leur réexportation ou leur mise en con-

the station.

100 dijets, dans aucun oas, ne payeront de plus forts droits d'entrepôt et ne secont assujettis à d'autres formalités que s'ils avaient été importés par pavil-

in national.

Art. 15. En tout ce qui concerne les droits de douane et de navigation , les aucune faveur, privilége ou immunité à un autre état, qui ne soit aussi et hetant étendu à leurs sujets ou citoyens respectifs; gratuitement, si la conon en faveur de l'autre état est gratuite, et en donnant la même compenmon, ou l'équivalent, si la concession est conditionnelles

Fune ni l'autre des parties contractantes n'imposera sur les marchandi-Provenant du sol ou de l'industre de l'autre partie, qui seront importées ports, d'annes ni de plus forts droits d'importation ou de réexportaan, que ceux que seront imposés sur l'importation ou la réexportation de and count que service imposes out autre pays étranger.

Art. 16. En cas de naufrage, de dommage en mer ou de relâche forcée, cha partie accordera aux navires, soit de l'état ou des particuliers de l'autre la même assistance et protection et les mêmes immunités que celles qui ent accordées à ses propres navires dans les même cas.

Art. 17. Il est, en outre, convenu entre les deux parties contractantes, que Consuls et vice-consuls des Etats-Unis dans les ports de Belgique, et récioquement les consuls et les vice-consuls de Belgique dans les ports des Etats le, continueront à jouir de tous les priviléges et de toute la protection et stance qui leur sont ordinairement accordées et qui penvent être nécessai pour remplir convenablement leurs fonctions. Lesdits consuls et viceteuls pour rempiir convenablement leurs ioncuous. Les leur pays, les leur pour pour faire arrêter et renvoyer, soit à bord, soit dans leur pays, les la leur pays, les leur cont par écrit aux autorités locales compétentes et justifieront, par compensation du rôle d'équipage ou des registres du bâtiment, ou si le bâtiment trati, par copie desdites pièces, d'iment certifiée par eux, que les hom-trati, par copie desdites pièces, d'iment certifiée par eux, que les hom-tratiles réclament faisaient partié dudit équipage. Sur cette demande ainsi la remise ne pourra leur être refusée. Il leur sera domné, de plus, ute aide et assistance, pour la resherche, saisie et arrestation desdits déser-irs, qui seront même détenus et gardés dans les prisons du pays, à la réition et aux frais du consul ou vice-consul jusqu'à ce qu'il ait trouvé une ion de les renvoyer chez eux. Si, pourtant, cette occasion ne se présentait dans un délai de trois mois, à compter du jour de l'arrestation, les déseraeront mis en liberté et ne pourront plus être arrêtés pour la même de. Il est entendu, néanmoins, que les marins du pays où la désertion aura sont exceptés de la présente disposition, à moins qu'ils ne soient naturalis ou citoyens de l'autre pays.

Les abrets de toute nature dont le transit est permis en Belgique, ar des Etats-Unis ou expédiés, vers ce pays, seront exempts de tout droit réassit en Belgique lorsque le transport sur le territoire belge se fera par les

hemins de fer de l'état.

Art. 19. Le présent traité sera en vigueur pendant dix ans, à dater du jour de l'échange des ratifications et, au delà de ce terme, jusqu'à l'expiration de Paute anois, après que l'une des hautes parties contractantes aura annoncé à l'aute son intention d'en faire cesser les effets, chacune d'elles se réservant le destration de l'autre une telle déclaration à l'expiration des dix ans susmentions. de militar et il est convenu qu'après ces douze mois de prolongation, accordés de part et il est convenu qu'apres cossuluzione qu'il renferme cesseront detre obligatoires.

art. 20. Co traité sera ratifié et les ratifications seront échangées à Wasington dans le terme de six mois après sa date, ou plus tôt si faire se peut, et le traite sera mis à exécution dans le terme de douze mois.

En foi de quoi, les plénipotentiaires respectifs ont signé le présent traité par dan loste et y ont apposé lenr sceau, à Bruxelles, le dix novembre mil huit cent

L'échange des ratifications a cu lieu le 30 mars 1846. Signé, A. Dechamps. (L. S.)

THOM. G. CLEMSON. (L. S.)

us inutile, et surtout moins descriptive du tableau. On reconnaît le Empire à ces chevilles gonflées et lourdes qui écrasent et aplatissent la Le catalogue ne perdrait rien à supprimer toutes ces fleurs artificielles, a'ont rien à faire au milieu des jardins colorés de la bonne peinture.

dur intercaler tous les reuseignements curieux que nous demandons, et le lame n'en serait ni plus gros, ni plus cher. Au lieu d'un salmigondis banal malsain, vous auriez un livre d'art, substantiel, hien écrit. et instructif pour

artistes et les amateurs, qui, en général, nejbrillent pas par l'érudition. Ce mest la pourtant que le premier point de la réclamation que les amis la Bein ure pourraient adresser à M. le directeur du Louvre. Il y a un autre oficement que nous avons déjà prêché souvent nous-même, dans la de périodique, et qui a bien plus d'importance pour l'éducation de nos aret le développement de notre école nationale. M. de Cailleux, en sa quadouble conservateur et d'ami de l'ordre, doit gémir de l'anarchie nouble conservateur et d'ami de l'orare, uou gomme cheix intelligent ait la paraît pas qu'aucun cheix intelligent ait la preside au classement de notre Musée. On aurait brouillé ensemble ces Cents tableaux, et on les aurait tirés au sort l'un après l'autre pour les à la file, que le chaos ne serait pas plus complet. Que diriez-vous d'une acheque dont tous les livres seraient cases pèle-mêle, au hasard, sur les fire site de la file. and market avec lourds in-folio, et les volumes d'un même ouvrage par la, au hasard. Comment suivre un auteur, étudier son intention, de la Nouvelle Héloïse, Valentine à côté de Lélia? Et comment apprécier Podenti in Appete Héloise, Valentine à côté de Lettar et commune les Production de la vous n'avez pas classé par ordre chronologique les productions de la littérature? Est-ce qu'il n'y a pas une filiation directe, un indrement necessaire, une suite logique d'un écrivain à celui qui l'a pré-Les ce que le travail de l'idée et de l'art n'a pas un merveilleux encha mont qui se manifeste de celui-oi à celui-lis et à cet autre qui vieut en-seau. Bien plus, per connaître le XVIIIe sicole, il ne faut pas commencer par lire Rous-son outre plus, per connaître le XVIIIe sicole, il ne faut pas commencer par lire Rous-son outre plus, per connaître le XVIIIe sicole, il ne faut pas commencer par lire Rous-ce de la connaître de rot, mittaird, Lobrou, Corneille, Lafontaine, Molière, Racine, Fénélon, Mon-tesanian respective de la pensée nationaire, Molière, Racine, Fénélon, Montesquieu, Voltaire, Bideret, etc. Il faudrait encore, pour pénétrer plus intimenent dans Phietaire, Protecto Artaugrant encore, pour paratament dans Phietaire, tous des pré-Parateurs plus ou moins obscurs dont les travaux sont élucidés tour à tour par les bonnes plus ou moins obscurs dont les travaux sont élucidés tour à tour par les houmes priviégies et qui ont contribué à leur élévation. L'histoire de Til humain dans tous ses résultats est une chaîne solidaire dont les anneaux Phonometric des ses résultats est une chamesonieme, à la vérité, des rains ternes et presque imperceptibles entre les diamants lumineux; mais ces dendeurs inodestes sont utiles pourtant à là solidité du chapelet, et méritent

Nouvelles et faits divers.

Incendie de l'hippodrone de Paris.

Le spectateur ne connaît de l'Hippodrome que l'enciente où se donnaîent trois fois par semaine, ces fêtes qui convoquaient toute la fashion de Paris. Auprès de cette enceinte étaient de vastes bâtiments servant de magasins pour les costumes, de remises pour les chars, d'écuries pour les chevaux de granges pour les fonrrages. La nuit du 27 de ce mois à deux heures et demir, le feu s'est déclaré entre le magasin des costumes et le bâtiment où étaient les fourrages. Il a fait des progrès rapides. Trois palefreniers, les nommés Jean, Alexandre et l'Italien, couchés dans l'établissement, ont été réveillés par l'encendie et ont pu se sauver. Les secours sont arrivés. Les sapeurs-pompiers, toujours admirables de zèle et de courage, étaient secondés par des détachements de gardes munipaux et du 14° régiment d'infanterie légère. Les gardes municipaux étaient venus, portant chacun à la main un seau à incendie. Cette mesure est excellente et doit être adoptée pour tous les sinistres de ce genre. Bientôt la gendarmerie de Neuilly, celle de Passy, les commissaires de police de Chaillot et du quartier du Roule, de nombreux officiers de paix et M. le préfet de police lui-même étaient sur les lieux, donnant ou dirigeant les secours. On est parvenu à préserver les bâtiments de l'administration des voitures-omnibus, contigus à l'hippodrome. Malheureusement l'eau manquait et les secours en ont souffert.

45 Chevaux étaient dans les écuries menacées par le fen ; on les a sauvés, mais avec beaucoup de peine.

L'incendie a été concentré dans l'intérieur, c'est-à-dire dans ce qu'on ocut appeler les bâtiments d'exploitation : il n'a pas gagné les gradins qui entourent l'Hippodrome proprement dit. Les fourrages, les costumes et une grande partie du matériel ont été consumés. Ce qu'on regrette le plus, ce sont les armures toutes neuves d'un tournoi que l'administration préparait pour la fête du 29 juillet. Ces armures ont couté, dit ou, de 15 à 20,000 fr. La sellerie a été épargnée.

Le lendemain a six heures du matin, le feu était complétement éteint. On nomme, comme s'étant particulièrement distingués, les sieurs Godard, menuisier, Busset, coiffeur, et Hugues, traiteur. Arrivés les premiers, ils ont beaucoup aidé à sauver les chevaux. On cite aussi les employés du poste voisin de l'octroi, qui ont porté de prompts secours.

Personne n'a été blessé.

L'établissement était assuré par quatre compagnies.

Devons-nous maintenant nous faire l'écho d'un bruit pénible à répéter ? On dit que la malveillance n'est pas étrangère à ce désastre. On en cherche la preuve dans l'endroit où le feu a pris ; cet endroit était, en effet, le plus dangereux de l'établissement : les fourrages devaient facilement s'allumer et communiquer l'incendie. La justice a commencé, du reste, des infor-

Nous avons annoncé qu'un insendie a détruit la belle scierie de Moolenbeek-lez-Bruxelles. Les journaux belges publient les actes de courage et de dévouement qui ont signalé cette journée. On cite un grand nombre de noms, parmi lesquels nous remarquons celui de M. De Bast, dont déjà nous avons mentionné la belle conduite. Il a lui-même été arraché aux flammes dans lesquelles il s'était précipité, pour dérober à l'incendie quelques-uns de ses aliments les plus actifs, par de généreux citoyens, au nom-bre desquels on cite M. Debaise, tapissier, Félix Malfait, employé au chemin de fer, et Boocking, capitaine adjudant-major.

Quatre personnes ont été dernièrement exécutées à Falce (Catalogne), par suite d'un jugement de la cour de Barcelone. C'étaient une mère, sa fille et deux beaux-frères, qui avaient été convaincus d'avoir assassiné le chef de la famille. Les exécutions se font ordinairement en Espagne avec un appareil des plus terribles. Dès que ces malheureux eurent été mis en chapelle, tous les curés des alentours se présentèrent pour leur administrer les secours de la religion. La population ne quittait point les abords du gibet. La fille, qui était la plus jeune, et pour laquelle ce crime se transformait en parricide, après avoir été étranglée par le garrote vil, a été enveloppée dans une serpilière et jetée dans la rivière.

On a commis une erreur en attribuant à M. le curé de Lacken la pose de pluques de Musical posse du momument élevé à la mémoire de Mme de Beriou Mausani. Nous avons sous les yeux un certificat de M. Guillaume Geefs, qui déclare que c'est lui-même qui a cru devoir faire garnir de tôle les portes à jour, asin de préserver la statue de certaines dégradations auxquelles elle était exposée.

Vendredi dernier, un vol audacieux, accompagne de circonstances étranges, a été perpétée en plein jour à Hérenthout (Anvers). Vers les sais heures de l'après dinée, trois hommes à figures sinistres entrérens maison du fermier Opdebéeck. Ayant pénétre dans la pièce principale et se crovant seuls, ils forcèrent un coffre contenant des bijoux et de l'argent dont ils s'emparerent. Le bruit qu'ils faisaient attira la servante de la maison, occupée à travailler dans le jardin. Mais aussitôt qu'elle entra dans la chambre où se tenaient les malfaiteurs, elle fut saisie et garottée; sa pré-

l'attention des vrais lapidaîtes. De même pour l'histoire de l'art et de la peinture. C'est une hérésie de croire que le plus grand homme soit indépendant de ses prédécesseurs. Raphaël serait inexplicable sans le Pérugin et le Masaccio, sans l'art antique, et même sans le Vinci et Michel-Ange; car son divin génie s'est inspiré du travail antérieur et du progrès de ses contemporains. Il faut aussi comparer tous les tableaux d'un grand peintre pour admirer le mouvement de son propre génie, son abondance, sa diversité et son épanouissement.

Comment comprendre que les œuvres d'un même maître soient éparses dans les galeries du Louvre et qu'on n'ait jamais songé à rapprocher les élèves de leurs maîtres et à présenter ainsi au regard la série d'une école tout entière? Quel enseignement pour les artisfes et les critiques de voir côte à côte tout l'œuvie du Pérugin, tout l'œuvie de Raphiël, tout l'œuvie de Jules Romain et des autres disciples de l'école romaine; dans l'école lombarde, le Mantègne, le Corrége, le Parmesan, le Schidone, etc. Ainsi pour toutes les branches spéciales du grand art italien et des autres écoles du Midi et du Nord.

Aujourd'hui, il y a dans l'antichambre du Musée der Giotto, des Ghirlandajo, des Ribera, des Holhein, des Lucas de Leyde, et dans les travées consacrées à une même école, des maîtres distants de deux siècles, qui se coudoient, des Milanais à côté des Napolitains, Murillo à côté de Rephaël, Rubens à côté de Rembrandt, Léopold Robert à côté de Lesueur. Teut est confondu: les siècles et les hommes. Aussi il est impossible de bien étudier la peinture au Louvre, quoiqu'il y ait dans la réunion de notre Musée tous les éléments de l'histoire de l'art, plusieurs rares chefs-d'œuvre et une foule de belles choses ou de productions insérieures qui auraient toutes leur valeur dans un classement régulier.

Le classement que nous demandens est l'ordre chronologique. Le Musée se trouve déjà divisé en travées françaises, travées flamandes et hollandaises, travées italiennes. Il faudrait, pour commencer, diviser encore les diverses écoles italiennes, florentine, romaine, vénitienne, milanaise, parmesane, bolonaise, gênoise, napolitaine, etc.; séparer les Hollandais des Flamands; puis, prenant une école spéciale, par exemple les Vénitiens, ranger les trois tableaux des Bellin ensemble, et après eux leurs élèves, Giorgione, Sébastien del Piombo, Titien, Cima da Conégliano et Lorenzo Lotto; puis Carpaccio Antonio Boselli et les autres du commencement du XVI siècle; puis, après Giorgione et Titien, Paris Bordone et le Schiavone, qui participent des deux; puis le Tintoret et les élèves du Titien, comme le Bonvicino, le Mutien, mal à propos classé dans l'école romaine, le Bonifacio et les Bassan ses élèves, puis Paul Veronèse, qu'on rapprocherait autant que possible du Titien et du Tintoret, puis le Brusasoroi et Alexandre Veronèse son élève; puis le Trévisani, le Canaletti, et son ami Tiépolo, dont les deux toiles, très faibles d'ailleurs, sont au musée espagnol, avec de prétendus Bellin, Sébastien del Piombo, Titien et autres, de même que la galerie italienne contient des Ribera, des Velasquez, des Collantes et des Ricci, tous Espagnols. Ensin, la série vénitienne serait

sence d'esprit et son courage la sauverent; armée d'une serpette, elle en porte un coup à l'un de ces hommes, et, ne pouvant crier, elle lance l'instrument dont elle était munie dans les carreaux; ce bruit avertit les gens de la ferme qui, ayant vu rôder ces scélérats autour de l'enclos d'Opdebéeck, les avaient suivis de loin. Malheureusement, faute de précautions sans doute, les trois voleurs parvinrent à s'échapper.

L'un d'eux cependant, le nommé Tubbix, reçut plusieurs blessures, entre antres un coup de crochet à faux à la nuque, que lui porta un fermier au moment où il sautait un fossé. Toujours poursuivis, les trois voleurs parvinrent à gagner un bois à 300 pas de là, mais ce bois, formé de jeunes sapins, et n'ayant qu'une superficie de trois hectares, fut cerné et hattu sur-le-ehamp. Le résultat de cette battue amena la découverte de Tubbiz, qui s'était couvert de feuillage et faisait semblant de dormir. Malgré les dénégations de Tubbix qui avait pris le nom d'une personne bien famée des environs, il fut reconnu à ses blessures, et conduit devant le bourgmestre. On trouva le couteau qu'il brandissait au dessus de sa tête en se sauvant à peu de distance de l'endroit où on l'avait saisi; on découvrit également les divers objets qu'il avait volés ; une bourse contenant dix francs et plusieurs bijoux.

En entendant jaser Pierre et Paul, on apprit qu'à 4 lieues 1 de là, à Mager Halle, il existait une maison suspecte qu'on croyait être le repaire de la bande dont Tubbix faisait partic. On y envoya sur-le-champ, mais un grand feu, pétillant dans l'âtre, indiquait que les habitants de ce legis venaient de le quitter. Toutes les démarches pour découvrir les deux autres voleurs furent inutiles ; la justice informe et poursuit ses recherches.

Notre correspondant nous donne des détails fort curieux sur ces individus qui ont été reconnus tous trois. Le premier, nommé Ceuppens, est le fils du fameux Ceuppens, chef de bande, du temps des chauffeurs, et guillotiné pour ce fait. Ceuppens, fils, était fugitif et sans mandat d'arrêt depuis 5 où 6 mois ; le second est le petit-fils du trop célèbre bandit Vilder-Jan (dit l'écorcheur), qui en 1802 ou 1804 arrêta durant quatre heures les efforts de buit gendarmes et eine gardes champetres, venus pour l'arrêter. Ses filles ct sa femme chargeaient les armes avec lesquelles lui et ses fils tiraient sur la troupe. Ce ne fut que lorsque ses munitions manquèrent qu'ils se rendit prisonnier. Ce Devilder donnait à cette époque des sauf-conduits aux marchands qui trafiquaient dans la Campine. Il mourut, comme Ceuppens, sur l'échafaud.

- M. le procureur du roi de Quimperlé vient d'adresser à MM. les maires des communes de cet arrondissement la circulaire suivante :

« Quimperlé, le 15 juillet 1846.

»Monsieur le maire,

»Un bruit qui, malheureusement, paraît fondé, se répand dans cet arrondissement. Tous les moyens parsissent bons, aux yeux de certains individus, pour ébranler les convictions et les sympathies des électeurs. — Non seulement des promesses ont été faites, mais des suffrages auraient été achetés. --Pour atteindre le but qu'on se propose, on n'hésite pas à descendre à la plus profonde immoralité.

» l'aider à faire punir et flétrir ces trafics honteux est, dans la circonstance, un de vos devoirs les plus graves et dignes de la confiance dont vous avez été

»Le procureur du roi, Tahier. »

C'est M. Guilhem, ancien député ministériel, qui se présente à Quimperlé. « D'après le bruit qui court, dit l'Ovean, le prix d'achat des votes varierait de 500 fr. à 1,000 fr. la pièce. » La susceptibilité de M. Tahier, devant ces scandaleux marchés, l'honore d'autant plus qu'elle contraste avec la conduite de ses collègues du ministère public, qui, presque partout, feignent de ne point voir on ferment les yeux.

L'ÉCOLE LISZT.

Sous ce titre le Charivari s'égaie des journaux parisiens qui ont publié la nouvelle que M. Liszt s'occupe à faire élever à Paris une école de pianistes. Voici l'article du *Charivari* :

«L'école de pianistes que M. Listz fait élever en ce moment boulevard Mont-Parnasse avait besoin d'être complétée.

A côté de cette institution pour les hommes, il fallait une institution pour les femmes, car le piano est des deux sexes. Il vient d'acheter un terrain à Saint-Denis. On y bétiraune maison d'é-

ducation pour les jeunes pianistes qui appartiennent in plus belle moitié du genre humain.

Les jeunes pensionnaires y scront élevées aux frais de M. Listz ; pour y être admise, il faudra être fille de chevalier de la Légion-d'honneur que M. Listz va créer à cet effet.

Sou hussard est nommé grand-chancelier bleu de ciel de l'ordre. La maison sera mise sur le pied de l'ancien Saint-Cyr. On y représentera

de temps en temps des tragédies. M. Ponsard travaille secrètement à une Athalie ; M. Latour-Saint Ybars

occupe d'une *Esther*, C'est Mme Pleyel qui remplira les fonctions de Mme de Maintenen.

La célèbre virtuose, touchée de la grâce, veut désormais consacrer tout son temps à des œuvrec pieuses.

close par Angeli, élève de Piazetta. C'est le dernier soupir du grand art illustré par tant de nobles maîtres de la Renaissance.

Nous savons bien que les difficultés d'un pareil classement sont immenses à cause de la proportion des tableaux et de ces progénitures nombreuses qui pour rapprocher les enfants du père, sépareraient quelquesois celui-ci de ses amis et de ses rivaux contemporains. Mais, du moins, en suivant à peu près l'ordonnance chronol gique, on ne sersit pas obligé de courir loin pour comparer deux maîtres analogues. On obéirsit quelquefois aux nécessités de la place ou de la belle lumière au profit des œuvres éminentes. On ferait peut-être quelques sacrifices de symétrie; mais on aurait, autant qu'il est possible de l'avoir, le panorama d'une école dans ses meilleurs représentants, depuis l'origine jusqu'à la décadence. Nous pensons que ce défilé glorieux serait un enseignement incalculable pour les critiques et pour les peintres.

Aux artistes dont les ouvrages sont très nombreux, comme Subi Lesueur, on pourrait consacrer une galerie speciale; mais enesse mainti-it ne pas égarer quelques fragments de leur œuvre au milieu des autres travées. Pour les tableaux les plus grands, vous avez forcément le salon carré, et sous les toiles immenses, au lieu de tableaux insignifiants, comme des Coypel et des Van der Meulen qui s'étalent dans la plus belle lumière, on aurait la faculté de réunir les chefs-d'œuvre de toutes les écoles, de faire dans cette pièces magnifique une sorte de sanctuaire comme la Tribune de Florence. Un Raphaël, un Vinci, un Corrége, un André del Sarte, un Titien, un Tintoret. un Veronèse, un Rubens, un Van Dyck, un Rembrandt, un Paul Potter, un Cuyp, un Poussin, un Claude, etc , choisis comme le meilleur spécimeu de leur génie. Sublime assemblée qui résumerait les trésors de notre collection.

Le classement chronologique, aussi régulier que possible, serait utile surtout pour notre école française, si peu connue et même si peu appacciée, sauf trois ou quatre grands peintres. Il est vrai que le Louvre n'est pas riche en maîtres français du XVII et du XVIII siècles. Mais ce serait sue occasion de se compléter. Les charmants artistes du règne de Louis XV meritent bien place dans le Musée de leur patrie. On demanderait Giltot, le maître de Watteau, et Lancret et Pater, ses élèves, et François Lemoine, et Boucher dont les galeries du bord de l'eau renfermaient seulement deux tableaux enlevés aujourd'hui, et Fragonard dont il n'y a pas une esquisse, et tous les autres prédécesseurs de David. Si, par hasard, le Louvre se trouveit trop petit, il ne manque pas de croûtes détestables qu'on pourrait reléguer ailleurs, comme les Cochereau, les Drolling, les Menjaud, les Guillemot et les Meynier. Cest à ceuxlà que convenait le style du catalogue actuel.

Si la direction du Musée se décidait, ce que nous n'espérons guère, à réaliser ces deux projets d'un catalogue bien fait et d'un classement chronologique, it suffirait de se promener au Louvre, en regardant et en lisant, pour apprendre à merveille l'histoire de l'art depuis la Renaissance dans tous les pays.

Elle pense que former des pianistes est une chose éminemment agréable

M. Liszt, également touché de la grâce, a pris la résolution de renoncer au monde, à ses pompes et à ses concerts.

Sa cantate sur Beethoven lui a fait voir le néant des vanités humaines. Sur les conseils de son confesseur, il a brûlé la partition qu'il avait composée pour le Théâtre-Italien. Ce sacrifice ne s'est pas accompli saus de vives souffrances, et deux ou

trois fois, pendant l'exécution, on l'a entendu s'écrier avec angoisses: « Mon Dieu! mon Dieu! »

Il va se retirer dans une petite maison aux portes de Paris, d'où il sera à portée de diriger lui-même ses deux troupeaux.

Mais ce n'est pas sculement au bienfait de l'éducation que se borne la sollicitude de M. Liszt pour les pianistes.

Tout en songeant aux jeunes, il ne faut pas non plus oublier compléte-

ment les vieux.

M. Laszt s'occupe de fonder un hôpital pour les pianistes vieux et infirmes qui ne pourront plus donner de concerts; une aile sera consacrée aux pianistes de l'autre sexe auxquelles leur âge ne permettra plus de courir le

Cette institution éminemment philantropique sera un grand bienfait pour la société.

Cette série de créations pieuses sera couronnée par la plus pieuse de toutes, l'établissement d'une crèche pour les pianistes au maillot.

On leur apprendra à têter en variations et à sucer leur ponce à quatre

Si, après tant d'épreuves de charité, M. Liszt n'est pas canonisé, je l'irai dire à Rome. Mais il le sera.

Quant à moi, je vais entrer à l'école des pianistes. J'aurai un abri assuré pour mes vieux jours. »

VARIÉTÉS.

LA JUSTICE POLITIQUE EN ESPAGYE,

SOUS PHULIPPE III.

MORT DE MONTIGNY.

(Suite. — Voir notre numéro 177.)

Ce dernier trait ne rappelle-t-il pas le mot si connu de ce brigand qui se prétendait volé parce qu'il ne trouvait pas les poches de sa victime aussi bien garnies qu'il s'y était attendu?

Evidemment le duc d'Albe, trompé, comme tous les oppresseurs, par le silence et l'apparente soumission qui sont d'ordinaire les premiers résultats de la violence, croyait le succès de son entreprise désormais assuré. Son illusion dura peu. On vient de voir comment il s'exprimait le 13 avril 1568; moins de deux meis après, le 9 juin, c'était déjà sur un tout autre | ton su'il écuivait au roi. Il commençait par rappeler les instructions qu'il avait reçues et qu'il avait strictement exécutées. Cette récapitulation mérite d'ètre reproduite, parce qu'elle prouve que tous ses actes, dans ce qu'ils avaient de plus odieux, lui avaient été commandés par Puilippe II. — Il avait ordre, dit il, d'arrêter les principaux coupables pour les châtier exemplairement, aussi bien qu'un certain nombre de gens d'un rapg inférieur de ceux qui s'étaient le plus compromis; de s'occuper ensuite des finances, et de se procurer de l'argent, de saisir les livres et les imprimeurs dans toute l'étendue des Pays-Bas, de visiter les boutiques des libraires, de régler les écoles, de publier et de faire observer les édits contre l'héresie.... de procéder à la punition des villes, d'aviser aux peines qu'elles devaient subir et à l'emploi à faire de leurs revenus ; après quoi il devait repandre le bruit d'un pardon général, mais ne pas l'accorder jusqu'à ce qu'on eût tiré de grosses sommes d'argent de certaines personnes par voie de composition; enfin, avec l'amnistie devait arriver un légat pour réconcilier à l'église ceux qui voudraient revenir à elle, et, moyennant cette indispensable condition, appeler sur eux la clémence royale; l'inquisition devait être rétablie comme par le passé. Le duc d'Albe, après avoir ainsi résumé ses instructions, osait exprimer l'opinion qu'il était nécessaire de les modifier sur un point: l'amnistie, à son avis, ne pouvait être différée sans de très-gravos dangers.

« En effet (disait-il), quoique ces gens-ci obéissent pour le moment aux or dres qu'on leur donne de la part de votre majesté, il est facile de voir que les dispositions intérieures sont fort différentes des apparences, et ce peuple a un caractère si facile, que j'espère que la clemence de votre majesté, se manifastant par un pardon général, gagnerait les esprits au point de rendre volontaire l'obéissance qu'ils n'accordent aujourd'hui qu'à contrecœur. Sans doute, cela fera quelque tort pour ce qu'on espérait retirer des compositions; mais, encore un coup, il est tout-à-fait impossible de n'en pas venir la, et même très-promptement. Il faut que les sujets de votre majesté voient que la porte de la clémence commence à s'ouvrir : il faut que les esprits, extraordinairement agités en ce moment, se calment enfin.... La peur est si grande ici, et les exécutions qui ont eu lieu ont inspiré une telle terreur, qu'on semble croire que le gouvernement ne cessera jamais de verser le sang, et, tant que cette opinion durera, il est de toute impossibilité aime votre majesté. Il faut pourtant qu'à la crainte qu'on éprouve d'enprir son indignation se joigne l'amour que les habitants de ce pays ont toupare porté à leurs seigneurs.... Le commerce commence à tomber parce que trangers n'osent rien confier aux gens du pays, pensant que chaque jour confisquer leurs biens, et les habitants eux-mêmes n'ont pas plus de confisquer les uns par rannort anz antres la pales à liste de la configuration de la contance les uns par rapport aux autres, le père à l'égard du fils, le frère en-ver : Le de la contra la religion, ce n'est pas une matière dans laquelle la violence puisse quelque chose, puisque c'est une maladie de l'esprit, et qu'on ne peut la guérir que par des remèdes appliqués peu à peu 🕻

A un tel langage, on a peine à reconnaître, je ne dirai pas le duc d'Albe, mais un Espagnol du XVI siècle. La plume de Tacite n'eût pas tracé, de la situation des Pays-Bas, un tableau aussi effroyablement énergique que celui qui ressort de ce petit nombre de plirases jetées négligemment dans un rapport confidentiel. Le duc d'Albe s'effrayant lui-même de la terrenr, de la désolation qu'il vient de répandre autour de lui, s'en effrayant au point d'invoquer la clémence, la douceur, presque la liberté de conscience, un tel changement produit en moins de trois mois dans cette ame de fer par l'évidence des résultats qu'il avait sous les yeux, quelle éloquence pourrait égaler la force de cette démonstration? quelle leçon pour les hommes d'Etat qui peuvent se trouver exposés à la tentation si commune de chercher dans la violence un remède contre les révolutions sociales ou politiques!

Il n'était plus temps pour le duc d'Albe de revenir utilement à une plus saine politique. Ses tentatives, peu habiles d'ailleurs, pour calmer les peuples, pour les rattacher au gouvernement, écheuitrent d'une manière abso'ue. L'espèce d'amnistie qu'on lui permit de publier, non sans d'innombrables restrictions, ne produisit pas l'étet qu'il étravait attendu. Bientôt une nouvelle invasion faite par le prince d'Orange, avec plus de succès que

la première, devint pour tout le pays le signal de l'insurrection. La révolte éclata sur presque tous les points à la fois. Le duc d'Albe, a nsi provoqué, reprit toute sa férocité naturelle. Les exécutions en masse, les cruautés de toutes sortes qu'il ordonna ou qu'il permit avec complaisance, en réduisant les populations au désespoir, étendirent de plus en plus l'incendie, et, lorsqu'on se décida enfin à le rappeler, il etait depuis longtemps reconnu que le lieutenant de Philippe II ne réussirait pas dans l'œuvre difficile confiée à son énergie.

Je viens d'esquisser en traits généraux l'histoire de l'administration du duc d'Albe. Ces détails étaient nécessaires pour rendre parfaitement intelligible la triste aventure que je me propose de raconter.

Florent de Montmorency, baron de Montigny, frère cadet du comte de Horn, cette autre victime de la tyrannie espagnole, était issu d'une branche de la maison de Montmorency, qui, dans le siècle précédent, avait quitté la France pour se fixer en Flandre, où elle avait obtenu de grands établissements. Sans avoir toute l'importance de son frère, sans faire, comme lui, partie du conseil d'état, où se réglaient les intérêts politiques des Pays-Bas, il occupait un des premiers rangs parmi les grands seigneurs de cette contrée. Il avait le gouvernement du Tournésis, et Philippe II lui avait conféré la l'oison-d'Or. Sa conduite avait toujours paru justifier ces témoignages d'une haute faveur. Dans les premiers temps même, il s'était montré animé, pour le maintien de l'autorité royale et de la religion catholique, d'un zèle qui peut sembler excessif. Tandis que quelques-uns des autres gouverneurs hésitaient à mettre à exécution, dans le territoire soumis à leur juridiction, les édits rigoureux lancés contre les prédicateurs d'hérésie, on l'avait vu envoyer au supplice avec une sorte d'empressement ceux qui lui tombaient sous la main. La gouvernante avait cru devoir lui en faire un mé ite auprès du cabinet de Madrid. Bientôt après, dans une réunion des gouverneurs des provinces et des chevaliers de la Toison-d'Or, que cette princesse avait convoqués à Bruxelles à l'effet de délibérer sur les moyens d'apaiser les mécontentements qui commençaient à se manifester, Montigny fut choisi pour aller à Madrid informer le roi de la situation.

Philippe II lui sit un très bon accueil. Fidèle à ses habitudes de dissimulation, il essaya de lui persuader que les inquiétudes qu'on avait conçues des projets de la co ir par rapport à l'inquisition étaient mal fondées; il lui promit d'aller bientôt visiter les Pays-Bas, et s'efforça surtout de le faire entrer dans ses vues politiques, et de le décider à user de toute son influence pour les faire partager à ses compatriotes. Montigny ne tarda pas à quitter l'Espagne. Probablement il n'avait pas été bien pleinement convaince par les déclarations royales. En supposant, d'ailleurs, qu'elles eussent sait quelque impression sur son esprit, cette impression dut bientôt s'effacer devant l'évidence des faits. Aussi ne paraît-il pas qu'il ait mis beaucoup de zèle à inspirer aux autres une sécurité qu'il n'éprouvait pas lui même. Philippe II, que ses espions instruisaient, dans le détail le plus minutieux, de tout ce qui se passait dans les Pays-Bas, en conçut un ressentiment assez vif; il se plaignait, dans une lettre écrite à la duchesse de Parme, de ce que Montigny ne tenait pas la conduite qu'on était en droit d'attendre de lui après les explications si positives qui lui avaient été données à Madrid. Ce mécontentement sembla pourtant se calmer peu de temps après. La conduite de Montigny ne prêtait à aucun reproche tant soit peu sérieux. Sous le rapport de la religion, il maintenait à Tournay une situation telle qu'un des agents secrets de Philippe II, dans un rapport confidentiel, y donnait une approbation entière. Ce même agent faisait remarquer, de plus, que Montigny exerçait une grande influence sur la noblesse, et que la prudence conseillait de le ménager. Le roi se laissa persuader; il manda à la gouvernante qu'il était satisfait des services de ce seigneur, et lui accor 'a, en récompense, une faveur qu'il sollicitait.

A mesure que l'état du pays s'aggravait, et que l'inquiétude, l'esprit de désaffection, s'étendaient de la haute noblesse aux autres classes de la société, la position personnelle de Montigny se modifiait aussi. Il était en rapports suivis avec les principaux chefs de l'aristocratie, ses parents et ses amis, dont l'opposition systématique et les conférences secrètes préoccupaient si vivement le gouvernement de Bruxelles et la cour de Madrid. Comme la plupart des gouverneurs de provinces, il finit par déclarer qu'il n'avait ni la possibilité ni la volonté de mettre à exécution les édits relatifs à l'hérésie, et par offrir une démission qu'on n'accepta pas. Lorsque la noblesse en corps vint demander à la duchesse de Parme, par une adresse menaçante, la cessation des persécutions religieuses, il s'unit au prince d'Orangeaux comtes d'Egmont et de Horn et au marquis de Berghes, pour demander qu'on fit bon accueil aux pétitionnaires, au lieu de les repousser violemment, comme le conseillaient quelques personnes. On ne cite pourtant de lui aucun fait particulier qui autorise à le considérer comme ayant pris une part quelconque aux complots qui préparèrent la révolution des Pays-Bas.

La gouvernante s'étant décidée à envoyer en Espagne, comme elle l'avait déjà fait plusieurs fois, des personnages considérables pour éclairer le roi sur l'état des choses et lui exposer les vœux de l'opinion publique, Montigny fut encore choisi pour cette mission avec le marquis de Berghes. Il hésita cette fois à l'accepter, et, le marquis de Berghes s'étant fait par accident une blessure qui le força quelque temps à garder le lit, il en profita lui-même pour retarder son départ. Les instances réitérées de la duchesse de Parme le décidèrent pourtant à ne pas attendre son collègue. Il arriva à Madrid le 17 juin 1566. L'abolition de l'inquisition, l'adoucissement des édits portes contre les hérétiques, l'extension des attributions du conseil d'état, la convocation des états-généraux, enfin un voyage du roi à Bruxelles, telles étaient les mesures qu'on l'avait chargé de solliciter. Philippe II, cette fois encore, l'accueillit avec beaucoup d'affabilité, et lui accorda un grand nombre d'audiences dans lesquelles il lui dissimula soigneusement son irritation. Il affectait de lui communiquer toute sa correspondance avec la gouvernante, et de l'appeler souvent au conseil particulier où se traitaient les affaires des Pays-Bas. Montigny y plaidait avec une chaleureuse fermete la cause dont on l'avait constitué l'avocat; il insistait pour des concessions et des actes de clémence, moyens infaillibles, selon lui, de concilier au roi l'amour et la soumission des Flamands. Tous ces pourparlers cependant restaient sans résultat. On attendait, disait-on, pour entrer sérieusement en matière, l'arrivée du marquis de Berghes, encore retenu à Bruxelles par l'état de sa santé. Il arriva enfin, et les délibérations parurent prendre plus d'activité.

(La suite à demain.)

Theatre-Royal-Français.

Jeudi, 30 juillet, representation no 19.

Le Philtre,

grand-opéra en 2 actes, paroles de M. Scribe, musique de M. Auber-

La Marraine,

Vaudeville en un acte, par M. Scribe.

On commencera à SEPT heures.

ANNONCES.

Cession d'un Hôtel Garni

POUR CAUSE DE DÉPART.

Une Maison qui depuis bientôt 13 ans tient une Table d'Hôt très-fréquentée et un logement fort achalandé, est à céder pour cause

Cette maison contient 7 chambres fort bien garnies; les meubles sont du le meilleur état possible, il y a 24 lits complets, Linge de Table et autre Buffets, Commodes, Secrétaires, Porcelaines, Verreries, Miroire, Batters de Cuisiniers, etc., etc.

S'adresser par lettres affranchies, sous les initiales R. W. au Bureau cette feuille.

SUSSE Fr., Place de la Bourse 31

POUR LE DESSIN A LA MINE DE PLOMB.

CRAYONS DE WATSON.

Ces crayons gradués à la mine de plomb nº 1, 2, 3 et 4, sont d'un moë leux et d'un noir parfait. Prix : 20 cent. — Le paquet 2 fr.

PLUMES BOOKMAN,

plus flexibles que les plumes d'oie et de corbeau, ces plumes convienn pour tous les genres d'écriture et de dessin.

NAVIGATION DES PYROSCAPHES

ENTRE

Amsterdam et Hambourg.

Le service se fait par les deux grands bateaux Willem de Eler et Beurs van Amsterdam.

DEPARTS:

d'Amsterdam, le 5, 10, 15, 20, 25 et 30 de chaque mois. de Hambourg, le 5, 10, 15, 20, 25 et 30

Cours des Fonds Frantis

Bourse d'Amsterdam du 28 Juillet.

	lne	cours 27 juill.	OUVERT	Part M
, name of the	Dette active 2. Dito dito	- 18 - 18	60 ± 72 · 1	611 73
	Dito en liquidation	95	95 Te	1
Pays-Bas	Syndicat		894 175 l	1752
	Act. du lac de Harlem 5 Chemin de fer du Rhin 42 Act. du Chemin de fer Holland.		1114	1000 11100
	Oblig, Hope & C. 1798 & 18165 Dito dito 1828 & 1829 5		106 7 105 1	
Russie	Inscript. au Grand Livre 6 Certificats au div 6 Ditoinscriptions 1881 & 1823 5		96 7	1
. •	Emprunt de 1840 4 Id. chez Stieglitz et Comp. 5 Passive	-	884	
Espagne	Dette différée à Paris Deferred Ardoins	1 1		1
•	Dito	_	37 = 18 ± 104 ±	
Autriche	Dito métalliques 5 Dito dito 24		109	7
France Pologue Brésil	Inscriptions au Grand-Livre 3 Actions 1336		1-1-	, ,
Portugal.	Id. id. 1843 Obligations à Londres3	48 1	48 +	48

Bourse de Paris du 27 Juillet.

					_
			cours 20 juill.	OUVERT.	V (1)
	d Classes and the man distances		-	191 75	ليوب
#/ mm m m m	Cind honi cettr	• • • •		121 0	
France · · ·	Tross pour cent		! !	83 35	12.5
•	Emprunt Ardoin		- '		بينيو ر
•	The district	• • • •	-	1.70	
	Anc. destérée	• • • •			
Espagne ·	Mouv. dito		l		4
	Passive	-7"	1		
_	Trussive		-	-00-00	نسند و
Naples	. Certificats Falconet.		ŀ — : :	\$603 0	
	Dette active			60	-
E 60) S. Estos C.					THE
	(Bette active		· —		<u> </u>
Belgique .	.{Dito	3			21.3
	(Banque belge				
184-4- WI-1	pandae nerge	• • •			سنا
Etats-Unis	. ¡Obligations de la Ban	щие. • "			*****
			7 ~ . :	LABORET	

Bourse d'Anvers des 27 Juillet.

Métalliques, 5 % ». — Naples, 5 % ». — Ard., 5 % 19 ‡ P. — Dette de l'éc ancienne, », — Passive 5 % ». — Lots de Hesse 61 ‡ A. — Cours appearence (2 ‡ heures). Ardonin 19 § P.

Bourse de Vienne du 21 Juillet.

Métalliques, 5 % 111 ‡. — Lois de fl. 500, 1564. — Lois de 250, 1286. Actions de la Banque 1571.

LA HAVE, chez Léopold Lœbenberg, Lage Nieuwe

Dép it général à Amsterdam chez M. Schooneveld et le Beurs teeg; et à Rotterdam, chez S. van Reyn Snorce, lloofdans